

Textes de référence : [Arrêté du 21 novembre 2018](#) . [note de service n° 2019-023 du 18-3-2019](#) . [arrêté du 28-11-2019 - J.O. du 24-12-2019](#) . [Vadémécum](#)

### Plan Planifier

L'article 4 des arrêtés du 21/11/2018 relatifs aux BAC PRO et CAP crée la réalisation d'un chef d'œuvre (« CO ») par les élèves dans un cadre pluridisciplinaire.

Le chef d'œuvre, est une réalisation concrète qui signe l'accomplissement des talents et des compétences d'un élève dans sa spécialité. Il est l'aboutissement d'une démarche de projet pluridisciplinaire permettant à l'élève de développer son inventivité et sa créativité.

Le chef d'œuvre est un élément de la certification.

- Comment le CO est-il planifié au sein de l'établissement ?
- Comment le CO est-il mis en œuvre ?
- Le processus d'évaluation répond-il aux obligations de la certification ?
- Comment le CO est-il valorisé en interne et en externe ?

### Do Mettre en œuvre

#### Planifier :

Existe-t-il un outil de pilotage pour l'équipe de direction permettant de planifier les différentes étapes ?

Le Conseil d'Administration :

- Est-il consulté ?
- Valide-t-il le financement prévisionnel (interne ou externe) des CO ?
- Valide-t-il les conventions avec des partenaires extérieurs ?

Le conseil pédagogique est-il consulté dans le CO :

- Sur des thèmes de CO en lien avec le projet d'établissement ?
- Sur le choix et la validation des thématiques ?
- Pour la vérification du CdC du CO ?
- Sur la proposition de répartition des horaires par équipes pédagogiques ?
- Sur la répartition du volume horaire annuel de l'élève (lissé ; massé ; mixé) ?

#### Mettre en œuvre

- Comment les élèves sont associés au choix du thème du CO ?
- Quelle est la modalité de suivi de l'activité élève ?
- Comment l'élève est préparé à l'oral terminal ?
- Quelle est la fréquence des bilans intermédiaires ?
- L'élève est-il partie prenante des bilans intermédiaires ?
- Quelle est la fréquence des revues de projets ?
- Comment la « production » (matérielle ou immatérielle) est-elle organisée ?

#### Evaluer

- Le bulletin scolaire comporte-t-il un item « chef d'œuvre » ?
- Comment s'effectue le suivi individuel de l'acquisition des compétences de l'élève ?
- Comment est proposé la note annuelle portée dans le livret scolaire ?

#### Valoriser

- Les instances locales (CVL ; CA ; etc.) sont-elles informées des réalisations finalisées ?
- Les parents d'élèves sont-ils informés du chef d'œuvre ?
- Comment l'élève est-il valorisé individuellement ?
- Une médiatisation extérieure du chef d'œuvre est-elle prévue ?
- Une manifestation de valorisation des chefs d'œuvre est-elle prévue ?

### Check Evaluer

#### Planifier

- Les étapes sont identifiées sur un planning établissement

Le Conseil d'Administration :

- Le CA est interrogé
- Nombre de dossiers de subventions demandés
- Nombre de conventions partenariales signées

Le conseil pédagogique :

- Nombre de thèmes proposés par le CP en lien avec le projet d'établissement
- Nombre de thématiques validées
- Nombre de cahier des charges des CO validés sur le nombre présentés
- Nombre de disciplines représentées
- TRM complété
- Horaire annuel de l'élève conforme

#### Mettre en œuvre

- Taux de présentisme des élèves durant les heures de CO
- Nombre de chefs d'œuvre venant des élèves
- Présence d'un livret de suivi (numérique ou physique) complété
- Durée d'entretiens individuels ou collectifs
- Nombre de bilans intermédiaires
- Élève impliqué dans le bilan
- Nombre de revues de projet
- Nombre de chefs d'œuvre finalisés
- Proportion d'heures de « production » au nombre d'heures totales du chef d'œuvre
- Écart entre le planning prévisionnel et le réalisé

#### Evaluer

- Item « chef d'œuvre » complété dans le bulletin
- Compétences, critères et indicateurs formalisés dans un outil de suivi individualisé
- Processus de notation du livret créé de manière pluridisciplinaire

#### Valoriser

- Nombre et moyens d'informations aux instances
- Nombre de réunion et manifestation à destination des parents concernant le CO
- Les observations sur le bulletin sont-elles objectives et positives
- Nombre d'articles sur les médias du lycée
- Nombre d'articles parus dans la presse
- Nombre de présents aux manifestations de valorisation